

Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



Je désire, pour débiter, vous souhaiter une très belle année 2019 remplie d'amour, de santé et de prospérité. Que 2019 soit empreint de joie et de moments heureux en famille et entre amis.

En ce début d'année, je réitère ma grande fierté de représenter la Municipalité de Saint-Siméon. Il est plaisant de travailler avec une équipe municipale compétente qui prend son travail à cœur et qui reste centrée sur le citoyen.

Au cours de la dernière année, Saint-Siméon a entamé un virage et s'est donné comme priorité une vision de développement afin de continuer à faire de Saint-Siméon, une municipalité où il fait bon vivre.

Pour le Conseil municipal, le budget 2019 reflète à nouveau l'adhésion à des valeurs d'écoute et d'ouverture d'esprit à l'égard des projets de développement de notre municipalité.

Comme vous le savez peut-être, le budget pour l'année financière 2019 a été adopté le 10 décembre dernier. La Municipalité de Saint-Siméon présente un budget équilibré se chiffrant à 1 715 949 \$ pour l'année 2019.

Pour 2019, la subvention pour la voirie locale est majorée de près de 30 000 \$, passant de 68 989 \$ à 98 910 \$. De plus, grâce à notre partenariat avec la régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, un montant de 30 000 \$ vient s'ajouter aux revenus 2019. Un montant de 80 000 \$ a été approprié au budget afin de réduire le fardeau fiscal des contribuables.

Dans la partie dépense, on retrouve, entre autres, une étude de structure pour trois de nos bâtiments municipaux, pour un montant estimé de 6 000 \$. Ces études vont nous permettre de connaître l'état de nos bâtiments et ainsi prioriser nos interventions. On peut également retrouver le remplacement de 34 lampes de rue de type DEL, pour un montant estimé de 11 000 \$. Ce virage au DEL sera échelonné sur trois ans.

La réfection de la toiture du centre communautaire ainsi que le mandat de surveillance pour la réfection d'un tronçon de la rue Bélanger font également partie des dépenses du prochain budget. Finalement, notre facture pour les services de la Sûreté du Québec passera de 66 604 \$ à 68 640 \$.

Quant au rôle d'évaluation, il se chiffre à 85 653 500 \$ comparativement à celui de 2018 qui se chiffrait à 82 722 950 \$ une augmentation de 2 930 550 \$. Le taux de taxe foncière pour 2019 sera le même qu'en 2018, soit 1,09/100 \$ d'évaluation et les tarifs pour les services ne changent pas. Par contre, même si le taux de taxe demeure le même qu'en 2018 cela ne signifie pas nécessairement une baisse du compte de taxe pour le contribuable. L'augmentation du nouveau rôle d'évaluation présente une augmentation moyenne de 4 %, soit 46 \$ par résidence. Il est possible que certains payent plus et d'autres moins.

Exploitation Jaffa Inc. est, depuis le 14 janvier, l'entrepreneur responsable de la cueillette des matières résiduelles. Il se peut que l'itinéraire de cueillette ait changé. Assurez-vous de déposer vos bacs avant 7 h, le matin de la cueillette.

Tel qu'annoncé à la séance de janvier, je vous informe que le Conseil a pris la décision de ne plus procéder au déneigement des chemins secondaires, et ce, tel que décrété à l'article 6 du Règlement 465-18. Vous comprendrez que les précipitations abondantes qui se succèdent nous amènent à prendre cette décision. Les dépenses pour l'enlèvement de la neige en 2018 ont explosé de 22% et 2019 s'amorce de la même façon. Il est important de comprendre que l'équipe des travaux publics n'est aucunement responsable de cette décision.

En cette période de l'année, les activités au centre Plein Air et à la patinoire vont rondement. Profitez de l'hiver qui rougit vos joues et agrmente vos sorties en plein air.

Je vous souhaite un bel hiver!

Denis Gauthier,
Maire

LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE

Il a été RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunts 408-13 (93 900 \$) et 410-13 (259 900 \$) soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 27 novembre 2018;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 27 mai et le 27 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019	11 600 \$
2020	12 100 \$
2021	12 500 \$
2022	13 000 \$
2023	13 400 \$ (à payer en 2023)
2023	291 200 \$ (à renouveler)

QUE en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 408-13 et 410-13 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 27 novembre 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

QUE la Municipalité de la paroisse de Saint Siméon accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 27 novembre 2018 au montant de 353 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 408-13 et 410-13. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

11 600 \$	3,77000 %	2019
12 100 \$	3,77000 %	2020
12 500 \$	3,77000 %	2021
13 000 \$	3,77000 %	2022
304 600 \$	3,77000 %	2023

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,77000 %

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE

Une contribution financière a été versée au Tournoi novice de Bonaventure pour la 34^e édition qui se tiendra du 24 au 27 janvier 2019.

Il y a eu ADOPTION du Règlement 464-18, relatif à la circulation des camions et véhicules-outils et abrogeant le Règlement numéro 255-98.

Il y a eu ADOPTION du Règlement 465-18, décrétant l'ouverture des chemins d'hiver pour la saison hivernale 2018-2019.

Il a été RÉSOLU :

→ d'autoriser le paiement d'une facture d'un montant de 33 501,77 \$, taxes incluses, pour les réparations effectuées sur la niveleuse par Gaspésie Diesel et que cette dépense soit affectée à même le fonds général;

→ que la Municipalité de Saint-Siméon autorise la présentation du projet d'amélioration des sentiers de ski de fond au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

→ que le Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon approuve les dépenses d'un montant de 12 389,78 \$ relativement aux travaux d'amélioration réalisés dans le cadre du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV).

→ que la Municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites qui totalisent 5 400 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900 \$;

→ d'accepter l'offre déposée par Groupe Michel Leclerc Inc., au montant de 766 000,97 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection complète d'un tronçon de la rue Bélanger, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue;

→ d'accepter l'offre déposée par Exploitation Jaffa Inc. au montant de 49 747,85 \$, taxes incluses, pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour les années 2019 et 2020, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue.

→ que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2019. Ces séances se tiendront au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier et débuteront à 20 heures :

- | | |
|----------------------|--------------------------------|
| ▪ Lundi, 14 janvier | ▪ Mardi, 5 février |
| ▪ Lundi, 4 mars | ▪ Lundi, 1 ^{er} avril |
| ▪ Lundi, 6 mai | ▪ Lundi, 3 juin |
| ▪ Lundi, 8 juillet | ▪ Lundi, 5 août |
| ▪ Lundi, 9 septembre | ▪ Lundi, 7 octobre |
| ▪ Lundi, 4 novembre | ▪ Lundi, 2 décembre |

AVIS DE MOTION a été donné à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 466-18, relatif au traitement des élus municipaux.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

AVIS DE MOTION a été donné à l'effet qu'à la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 sera soumis, pour adoption, le Règlement 467-18, décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2019 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

De l'INFORMATION a été donné à l'effet qu'un montant de 3 247 \$ a été amassé lors de la Guignolée qui a eu lieu le 2 décembre 2018. Des remerciements sont donnés à tous ceux et celles qui y ont participé et généreusement contribué.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE

Le maire, Denis Gauthier, a fait la présentation des prévisions budgétaires 2019. Diverses explications sont données suite aux questions posées pendant la présentation.

Il y a eu ADOPTION du Règlement 467-18. Ce règlement, décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2019 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant, prévoit un équilibre entre les revenus et les dépenses de l'ordre de 1 715 949 \$.

Il a été RÉSOLU que, lorsque la MRC de Bonaventure le demandera, les dossiers de taxes municipales qui n'auront pas été réglés lui seront transférés aux fins du processus prévu de vente pour taxes municipales impayées.

Lors de la période de questions de ces séances, les sujets suivants ont été abordés :

- Des commentaires et questionnements ont été soulevés concernant les travaux de réfection complète d'un tronçon de la rue Bélanger et le plan de mesures d'urgence.
- Divers échanges ont porté sur les sommes découlant des contraventions émises par la Sûreté du Québec sur le territoire de la Municipalité, les plaquettes signalétiques pour l'identification des lumières de rues, le crédit de taxes accordé à l'OMH pour les appartements situés dans le Parc Bujold, l'entente de loisirs avec la Ville de Bonaventure, le développement Richard et le solde de la réserve financière.

Prenez note que les procès-verbaux de ces séances de même que les règlements adoptés se retrouvent sur le site Internet de la Municipalité.

BUDGET 2019

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT NUMÉRO 467-18

CONCERNANT LE BUDGET ET TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018.

ARTICLE 3 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Siméon est autorisé à faire les dépenses et les affectations au montant de 1 715 949 \$, considérant les revenus prévus du même montant.

ARTICLE 4 TAUX DES DIFFÉRENTES TAXES FONCIÈRES

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon décrète les taux de taxation afférents aux catégories d'immeubles pour l'année fiscale 2019 comme suit :

4.1 Taxe sur la valeur foncière

Le taux de la taxe foncière générale est de 1,0934 \$/100 \$ d'évaluation

4.2 Taxe foncière pour certaines catégories d'immeubles

Pour les immeubles de type non résidentiels (*commerciaux et industriels*) et en conformité avec la Loi sur la fiscalité municipale (*art. 244.29 à 244.64*), un taux de 0,3521 \$/100 \$ d'évaluation est appliqué en sus du taux sur la foncière générale.

Le règlement complet de même que les documents présentés le 10 décembre sont disponibles sur notre site Internet à l'onglet finances municipales et taxes.

Revenus

Taxation

Taxe foncière générale et taux variés 951 601 \$

Tarification

Aqueduc, égouts et 166 680 \$
assainissement des eaux usées

Ordures et récupération 135 858 \$

Compensations

École élémentaire et tenant lieu de taxes 9 200 \$

Gouvernement du Canada 2 732 \$

Transferts

Péréquation 69 173 \$

Entretien du réseau routier 98 900 \$

Subvention PIQM 63 473 \$

TECQ 17 140 \$

Redevances 20 000 \$

Revenus de source locale

Bibliothèque 500 \$

Revenus divers et 1 000 \$
frais de photocopies

Raccordements d'aqueduc 5 000 \$
et égouts

Conciergerie – OMH 5 542 \$

Aire de détente 23 900 \$

Location de salles 7 000 \$

Imposition de droits

Licence de chiens 1 000 \$

Permis de construction 1 250 \$

Droits de mutation 10 000 \$

Intérêts - taxes 7 000 \$

Autres revenus

Sécurité publique 1 000 \$

Contribution des organismes 5 000 \$

Redevances 30 000 \$

Ristournes 3 000 \$

Appropriation au surplus accumulé 80 000 \$

TOTAL DES REVENUS : 1 715 949 \$

Dépenses

Administration générale

Législation 82 373 \$

Gestion financière et administration 204 867 \$

Évaluation 34 310 \$

Entretien et autres postes administratifs 48 027 \$

Sécurité publique

Services de la Sûreté du Québec 69 000 \$

Sécurité Incendie 67 547 \$

Réseau routier

Voirie municipale 345 948 \$

Éclairage public 11 665 \$

Transport en commun 2 000 \$

Hygiène du milieu

Eau et égout 117 996 \$

Ordures et récupération 126 600 \$

Santé et bien-être

Logements sociaux 33 565 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Urbanisme et zonage 18 592 \$

Promotion et développement économique 19 459 \$

Loisirs et culture

Centre Plein Air 23 048 \$

Patinoire 15 962 \$

Site de l'île 16 370 \$

Aire de détente 17 935 \$

Centre Multi Récréatif & sentiers 52 701 \$

Autres (camp de jour, entente de loisirs et politique familiale) 62 700 \$

Centre communautaire 34 395 \$

Bibliothèque 17 544 \$

Dettes et fonds de roulement

Intérêts 52 540 \$

Remboursements 205 805 \$

Activités d'investissement

Immobilisations 35 000 \$

TOTAL DES DÉPENSES : 1 715 949 \$

ARTICLE 5 TARIFICATIONS

Aqueduc, égouts et assainissement :	360 \$
Ordures :	172 \$
Récupération :	38 \$

ARTICLE 6 LICENCE POUR CHIENS

Le tarif pour chaque chien possédé est de 10 \$.

ARTICLE 7 VERSEMENTS ÉGAUX POUR LE PAIEMENT DES COMPTES

Attendu que tous les comptes de taxes et tarifications devront avoir été payés en entier à la fin de l'année 2019 et conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale; les comptes de plus de 300 \$ sur une unité d'évaluation pourront être acquittés en quatre versements sans que des frais d'intérêts soient appliqués.

Les versements devront être effectués aux dates suivantes :

- Le 1^{er} mars 2019
- Le 1^{er} juin 2019
- Le 1^{er} septembre 2019
- Le 1^{er} novembre 2019

La municipalité de Saint-Siméon n'acceptera aucune proposition de report pour le paiement des taxes dues pour l'exercice financier 2019.

ARTICLE 8 ENTRÉES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS, MODIFICATIONS DE TROTTOIRS ET DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

- Un montant de 2 500 \$ sera facturé pour l'installation d'une entrée d'aqueduc et d'égouts (¾ pouces) pour chaque unité d'évaluation. Un montant de 500 \$ sera ajouté pour chaque ¼ pouce supplémentaire.
- Un montant de 500 \$ sera facturé pour une modification de trottoirs devant une propriété.
- Un montant de 50 \$ sera facturé pour toute demande de dérogation mineure en ce qui concerne la réglementation de zonage et d'urbanisme.

ARTICLE 9 INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES

Un taux d'intérêt de 10 % par année sera appliqué sur tout solde dû à la Municipalité.

PLAISIRS D'HIVER DES PIPIANES

Le comité des Plaisirs d'hiver des Pipianes vous souhaite un excellent début d'année 2019.

Dans moins d'un mois se déroulera la 10^e édition de cet événement tant attendu. En attendant de vous envoyer le dépliant officiel, voici quelques détails concernant l'édition 2019 :

Les courses de boîtes à savon sont de retour!



Avec ta famille et tes amis, viens t'amuser avec ta glisse artisanale.

Tous les règlements seront affichés sur la page Facebook et sur le site Internet de la Municipalité sous peu.

Nouveauté cette année : « Rally photo familial »

Viens sillonner les routes et valider ou améliorer tes connaissances sur ta municipalité.

Tous les détails seront spécifiés dans le dépliant.

UNE DATE À METTRE À VOS AGENDAS :

- Du 22 au 24 février 2019
- Centre Plein Air de Saint-Siméon (209, rang 3 Est)

Au plaisir de vous y retrouver!

Le comité des Plaisirs d'hiver des Pipianes

BIBLIOTHÈQUE

Nouveauté disponible jusqu'au mois de mars 2019 (13 ans et plus)

Le casque virtuel reflète une réalité comme si vous étiez vous-même dans l'action! La durée de visualisation varie de trois (3) à 60 minutes selon le module choisi. Un accompagnement sur l'utilisation est disponible par nos bénévoles responsables de ce volet.



Sujets virtuels disponibles :

- Jurassic World : Blue
- Jurassic World : Apatosaurus à venir
- Titans de l'espace PLUS - Français
- Carte du Ciel – Français
- Apollo 11 VR – Anglais
- Découvrir l'espace – Anglais
- Ocean Rift - Anglais
- Disney films VR –Anglais

Informez-vous lors de votre visite à la personne sur place ou au (418) 534-2606.

Heure du conte

L'heure du conte est reconduite durant la saison hivernale. Les services de garde ainsi que les parents avec leurs enfants à la maison sont invités à y participer. C'est un bon moment pour allier la socialisation et le développement des enfants de moins de cinq (5) ans. Consultez le site Facebook « [Bibliothèque Saint-Siméon](#) » pour connaître les prochaines dates de l'activité.

Familles branchées

Des formulaires sont accessibles à la bibliothèque et vous permettront de vérifier votre admissibilité à un accès internet à moindre coût pour la maison ainsi qu'à faire l'acquisition d'un nouvel ordinateur si besoin. Pouvez-vous avoir droit à cette offre? À vous d'y voir. Un service d'accompagnement est disponible.

Nouvelle collection thématique de janvier à mars « **Inventions et découvertes** »

Voici quelques sujets parmi les 46 livres disponibles :

- Aventuriers de l'extrême
- Histoire des inventions
- Dictionnaire des inventions

Le **Rallye-recherche pour l'Alzheimer** est de retour : informez-vous!

Suggestion de lecture

- **Abigaël, messagère des anges (tome 4)**
Marie-Bernadette Dupuy

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque Félix-L'Abbé-Deslauriers se fera un plaisir de vous accueillir les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h.

Bonnes lectures et bon hiver!

Annie Lévesque et Louise Poirier,
Responsables

CERCLE DE FERMIERES

En espérant que vous avez profité de la période des Fêtes pour vous ressourcer en famille et entre amis. Maintenant, on entame la nouvelle année avec beaucoup de neige, mais aussi beaucoup de travail à faire.

Pour le Cercle, c'est la période où l'on doit terminer nos pièces de concours local et inter-Cercle. Nos ateliers iront dans ce sens dans les prochaines semaines.

Avant, juste un petit retour sur notre souper de Noël. Il est toujours très agréable de se retrouver pour partager ensemble un magnifique repas et une soirée remplie de rires et de jeux. Donc, le 19 décembre dernier, chacune y a mis la main pour nous offrir une table digne de mention comme à l'habitude. Merci beaucoup!

Petite anecdote : Chaque année, nous y allons de façon aléatoire et chacune amène ce qu'elle veut comme plat. Cette année, pour la première fois... aucun dessert n'était au menu! On va s'en souvenir pour l'an prochain...



Merci aussi à notre Père Noël qui, année après année, sort de son Pôle Nord pour venir agrémenter notre soirée. On dirait qu'il a un petit air que l'on connaît!

NOTRE PLANÈTE



Dans la dernière parution, nous avons commencé à vous parler des actions à poser afin de nous conscientiser et en faire un peu plus pour le bien-être de notre planète. Nous vous avons donné des trucs afin de minimiser le plastique.

Comme une réflexion s'impose, cette fois-ci, faites le tour de votre demeure et regardez tous le plastique que vous consommez. Petit à petit, pensez au vrac. Utilisez des bocaux de verres. Inscrivez-y le contenu avec un crayon permanent et réutilisez-les la prochaine fois pour votre vrac.

Dans notre région, de plus en plus, il y a des endroits qui nous offrent ces produits; de la farine en passant par le dentifrice ou le savon à linge. Il suffit d'y aller graduellement et d'un petit geste à la fois. Le Loco Local, Le Vert Pistache et l'Atelier-Boutique Zunik sont des endroits où le vrac est disponible. Allez y faire un tour et faites votre choix.

ATELIERS

Janvier	
22	Atelier de couture ✂ Courte pointe
29	Atelier de couture ✂ Réalisation de sacs en filet réutilisables
Février	
5	Tricot libre
12	Finition des sacs fourre-tout
19	Tricot libre

RENCONTRES ET ATELIERS

Nos rencontres ont lieu le troisième mercredi du mois et nos ateliers tous les mardis après-midi à 13 h 30 à notre local, au sous-sol du centre communautaire.

PLAISIRS D'HIVER

Encore une fois cette année, nous aurons le plaisir de cuisiner pour vous. Le **22 février**, votre Cercle de Fermières vous offrira le souper Potluck au centre Plein Air. **Bienvenue à toutes et à tous!**

NOUVELLES MEMBRES

Il est toujours agréable d'accueillir de nouvelles membres au sein de notre Cercle. Depuis quelques années, nous avons le plaisir de voir grandir notre «membership». Une belle façon d'évoluer pour notre organisme. Si tu as 14 ans et plus, que tu désires apprendre ou partager ton savoir artisanal, tu peux te joindre à nous.

Au plaisir,

Louise Henry,
Présidente

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

La période des Fêtes est maintenant du passé, j'espère que tout s'est bien déroulé dans l'harmonie et l'amour, c'est toujours agréable de passer du bon temps en famille et entre amis.

Le Club continue ses activités habituelles. Nous avons eu le souper de Noël qui fut un succès avec 98 personnes sur 124 membres, toute une belle participation, bravo! Le repas de madame Paulette était excellent et personne n'est parti avec un «petit creux». Martin Stevens nous a bien fait digérer avec sa bonne musique et plusieurs prix-cadeaux ont complété la fête. Bref une très belle soirée des fêtes où la gaieté régnait.

À chaque année, les Jeux des 50 ans et + font le tirage d'une voiture. Cette année, c'est une Honda Civic 2019. Vous serez sûrement sollicité par la vente de billets, tentez votre chance! C'est aussi un moyen de financement pour notre Club, car chaque billet vendu nous rapporte 2 \$, soyons généreux.

Nous soulignerons la Saint-Valentin au centre Plein Air, le jeudi **14 février**. L'activité débutera vers 10 h avec le dîner. Au menu : soupe, pain, sandwichs et café pour 8 \$. Apportez vos cartes et votre bonne humeur.

Une autre activité aura lieu au centre Plein Air, le vendredi **15 mars** en après-midi pour ceux et celles qui désirent jouer aux cartes et fraterniser.

Les autres activités régulières se poursuivent toujours : baseball poche, pétanque, vie active et billard. Vous êtes invités à venir vous amuser, il y a encore de la place pour des nouveaux.

En novembre, nous avons eu la visite de madame Diane Lebouthillier, ministre du Revenu national. Elle faisait une tournée des clubs de 50 ans et + afin de connaître nos besoins et nos préoccupations. Quelques membres du comité ont assisté à cette rencontre qui fut très intéressante et constructive. Elle nous informe qu'un bureau de Services Canada se situe à New Richmond en haut du Centre d'achat et qu'un représentant, monsieur Chabot, est en permanence pour répondre à nos questions. Elle possède aussi un bureau à New Richmond au service de la population.

Je vous souhaite une excellente année en essayant de vous garder en santé le plus longtemps possible.

Pensée : L'amitié peut faire naître un sourire quand nous sommes abattus et que rien ne va plus.

Lina Bourdages,
Secrétaire

FABRIQUE

Je désire vous souhaiter une bonne et heureuse année de santé, de paix et beaucoup de bonheur en 2019.

Comme c'est la coutume, nous vous ferons parvenir une demande pour le paiement de la capitation, c'est-à-dire le paiement de votre dîme. Vous pouvez effectuer votre paiement par la poste ou en vous présentant au bureau de la Fabrique tous les mardis de 8 h 30 à 12 h. Vous pouvez également nous faire parvenir plusieurs chèques postdatés, nous en ferons la gestion.

L'adresse de la Fabrique est le 106, avenue de l'Église, Saint-Siméon (Québec) G0C 3A0.

Si vous désirez faire vos dons avec des enveloppes, vous pouvez en faire la demande au bureau de la Fabrique. Si vous ne pouvez pas vous présenter à notre bureau, communiquer avec nous le mardi au (418) 534-2192 et nous vous en ferons parvenir.

Le conseil de la Fabrique, Diane Bujold, Solange Gauthier, Benoit Drapeau, Jacques Lepage, Armand Paquet et Leslie Thibault vous remercient de l'intérêt que vous porterez à notre demande. Sans votre soutien financier, c'est impossible de faire fonctionner les activités religieuses et l'entretien du bâtiment. Vous savez que la population est heureuse de pouvoir compter sur nos services pour les baptêmes, les confirmations, les premières communions, les mariages et finalement lors d'événements plus malheureux, tels les décès.

Vos dons en plus du paiement de votre dîme, vous donneront droit à un reçu pour l'impôt. À quoi sert l'argent reçu : le paiement du pasteur et de son équipe, le chauffage, l'électricité, le téléphone, les assurances, les fournitures liturgiques, les fournitures de bureau, les réparations et l'entretien du bâtiment et des cimetières.

Dans le prochain numéro du journal, vous aurez le bilan financier de l'année 2018, ceci est très important pour le Conseil de vous expliquer comment nous avons géré votre argent.

Merci de votre collaboration.

Denis Drain,
Président

SKI-BUS 2019

PRÉSENTATION DU SERVICE

Service de transport collectif offert par la RÉGÎM ayant pour objectif de favoriser la participation des jeunes à des activités sportives hivernales.

PUBLIC CIBLE

Les jeunes du secteur New Richmond / Paspébiac désirant aller pratiquer des sports d'hiver au centre de ski Pin Rouge de New Richmond, tous les samedis.

OBJECTIFS

Différents partenaires du projet partagent des objectifs communs :

- * Contribuer à la qualité de vie des jeunes en Gaspésie;
- * Favoriser la participation des jeunes à des activités sportives;
- * Valoriser les saines habitudes de vie;
- * Favoriser les saines habitudes de vie à coût moindre pour les jeunes;
- * Favoriser les échanges entre les jeunes de différents lieux;
- * Stimuler l'économie locale en apportant de la clientèle au centre de ski;
- * Utiliser le transport collectif comme un levier facilitant l'atteinte des précédents objectifs;
- * Développer l'habitude de l'utilisation du transport collectif chez les jeunes;
- * Démontrer une contribution du milieu quant au service de transport collectif

SERVICE OFFERT

Les samedis, un trajet de la RÉGÎM est créé spécialement pour amener des jeunes au centre de ski Pin Rouge de New Richmond. Ce service est disponible avec ou sans réservation. Le véhicule utilisé pour ces trajets sera un autobus collectif de 35 passagers.

Trajet offert les samedis et les journées pédagogiques :

- | | | |
|--------------|--------------|--------------|
| * 26 janvier | * 2 février | * 9 février |
| * 14 février | * 16 février | * 18 février |
| * 23 février | * 2 mars | * 5 mars |
| * 7 mars | * 9 mars | * 16 mars |
| * 23 mars | * 30 mars | |

Trajet offert selon l'horaire suivant :

- | | |
|---------------------------------|--|
| * 7 h 35 : Paspébiac (église) | * 7 h 50 : New Carlisle (église) |
| * 8 h 10 : Bonaventure (église) | * 8 h 20 : Saint-Siméon (église) |
| * 8 h 30 : Caplan (église) | * 8 h 35 : New Richmond (dépanneur Petite-Rivière) |

Le RETOUR est prévu pour 16 h. Départ du centre de ski Pin Rouge et arrêts sur la route en fonction des passagers à bord.

Tarifcation :

La tarification régulière de la Régie sera appliquée pour le service de transport soit 3 \$ le billet ou 4 \$ en argent par déplacement.

MAISON DE LA FAMILLE

ACCUEIL, ÉCOUTE, SUPPORT, RÉFÉRENCE, CENTRE DE DOCUMENTATION, FRIPERIE 0-2 ANS ET TROC-LIVRES

→ Disponibles dans l'espace « milieu de vie » ouvert du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30, dès le **15 janvier**.

Gratuit

EN ATTENDANT BÉBÉ...

→ Rencontres prénatales pour les couples comprenant quatre (4) soirées prénatales, (18 h 30 à 21 h), et une journée de préparation à la naissance et débutant mardi, le **15 janvier** ou **dès qu'un groupe sera complet**.

65\$ / couple

CAUSERIES ALLAITEMENT

→ Offertes par Supportons-Lait, le dernier lundi du mois de 9 h 30 à 11 h 30, dès le **28 janvier**.

Gratuit

CAUSERIES-FAMILLES

→ Tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30.

Nous vous attendons le **29 janvier** à 10 h pour la première causerie, sous formule spéciale (brunch de la nouvelle année). **Inscription au brunch demandée pour le 24 janvier, 16 h.*

Gratuit

HALTE RÉPIT-POUPONS (pour bébés 0-12 mois)

→ Les mercredis de 13 h 30 à 16 h, dès le **30 janvier**.

**Inscription demandée pour le lundi précédent.*

Gratuit

ATELIER DE MASSAGE POUR BÉBÉ

→ Série de cinq (5) rencontres les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 à partir du **31 janvier** ou **dès qu'un groupe sera complet**

55\$ / série

ENTRAÎNEMENT INTÉRIEUR

→ Les lundis de 10 h à 11 h à partir du **4 février** ou **dès qu'un groupe sera complet**. La première rencontre sera d'une durée de 2 h (de 9 h à 11 h).

85\$ pour neuf (9) rencontres.

REMISE EN FORME POSTNATALE

→ Les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30, à partir du **6 février** ou **dès qu'un groupe sera complet**.

75\$ par session de sept (7) rencontres.

YOGA PRÉNATAL

→ Série de sept (7) rencontres offerte le jeudi soir à partir du **12 février** de 18 h 30 à 20 h 30 ou **dès qu'un groupe sera complet**.

75\$ / série

JOURNÉE INTENSIVE DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE

→ Un samedi par mois de 9 h 30 à 17 h 30, offerte dans le dernier trimestre de la grossesse. Prochaines journées : **16 février**, **16 mars** et autres possibilités, au besoin. *Appelez-nous pour nous faire part de vos besoins.*

50\$ / journée / couple

HALTE-GARDERIE COMMUNAUTAIRE (pour enfants de 12 mois à 5 ans)

→ Selon le financement reçu

CAFÉ-RENCONTRE DE SOIR (parents d'enfants de 0-18 ans)

→ Selon la demande. *Appelez-nous pour nous partager les sujets qui vous intéressent!*

Gratuit

SA-ME-DI D'ÊTRE AVEC TOI!

→ Activités ludiques, sportives ou récréatives parents/enfants le samedi matin, 2 à 3 fois par année.

Gratuit



Toutes ces activités ont lieu à Bonaventure au
105, avenue Grand-Pré, local 104.

ATELIERS RATATAM

→ Pour le plaisir de bouger en famille, pour les pères et mères et leurs enfants de 2 à 5 ans. **Inscription demandée.*

Au gymnase de l'école primaire François-Thibault de Bonaventure, les samedis matin de 10 h à 11 h à partir du 19 janvier (série de six (6) rencontres).

Gratuit

À noter :

- Un lien vers **les Accompagnantes** est disponible en ligne sur notre site web. Celui-ci vous donne accès à la liste des accompagnantes disponibles dans la Baie-des-Chaleurs.
- Les coûts d'inscription et de déplacement ne doivent en aucun temps être un empêchement à participer aux divers ateliers offerts. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.
- Les dates de début de sessions peuvent retarder pour attendre qu'un groupe soit complet.

L'équipe de La Maison de la Famille-MRC Bonaventure vous invite à venir vous ressourcer et partager votre couleur.

Pour information supplémentaire, pour recevoir nos activités par courriel ou pour inscription : (418) 534-4449 ou mdfanimation@navique.com.

Pour rejoindre la coordination : amigo@navique.com.

ORGANISME NOUVEAU REGARD

Association de parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale de la Gaspésie, aussi appelé **Nouveau Regard**.

Venez nous rencontrer à une soirée d'information sur la santé mentale qui aura lieu le mardi 12 février 2019, à 19 h, au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier. Un agent de la Sûreté du Québec sera présent lors de la rencontre.

NOS SERVICES

- Intervention téléphonique;
- Intervention individuelle et/ou familiale;
- Référence au besoin;
- Groupes d'entraide;
- Le journal « Le Porte-Voix »: journal trimestriel distribué aux membres et aux organismes de la région;
- Conférences;
- Centre de documentation: emprunt possible de livres, cartables, DVD, dépliants, etc.;
- Ligne sans frais;
- Site Web et page Facebook.

NOTRE MISSION

- Apporter aide et soutien aux familles et aux proches touchés par la maladie mentale d'un proche;
- Sensibiliser et informer la population aux problèmes reliés à la maladie mentale et aux impacts de ceux-ci sur les familles et amis;
- Promouvoir le respect des personnes atteintes de maladie mentale et de leurs proches;
- Faire tomber les préjugés.

Comment nous joindre :

Adresse:

108, chemin Cyr
New Richmond (Québec) G0C 2B0

Téléphone : (418) 392-6414

Télécopieur : (418) 392-6421

Ligne sans frais : 1-888-503-6414
1- 855-CRAQUER

Courriel : info@nouveau REGARD.qc.ca

Site web : www.nouveau REGARD.qc.ca

Facebook : Nouveau regard

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI

Dans le cadre de ses programmes « bénévolat » et « volontariat », le Carrefour Jeunesse-Emploi Avignon-Bonaventure recherche des jeunes de 14 à 29 ans prêts à s'impliquer dans leur communauté afin de les appuyer dans la réalisation de leur projet individuel ou collectif.

L'objectif est simple, offrir une occasion aux jeunes de la région de contribuer à leur collectivité dans le cadre d'une activité leur ressemblant et qui aura été bâtie selon leurs priorités.

Une aide technique et une aide financière pouvant aller jusqu'à 1 000 \$ sont offertes par le Carrefour Jeunesse-Emploi.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter Jean-Simon Landry au :

☎ 418-364-6660 #107

✉ jean-simon.landry@cjeavbo.org

Tu as un projet de bénévolat? Tu veux t'impliquer?
On peut t'accompagner. On a même des \$\$\$.



TES INTÉRÊTS. TA COMMUNAUTÉ.

À l'école ou ailleurs dans le milieu, ton Carrefour jeunesse-emploi peut appuyer ton projet de bénévolat avec une aide technique ou financière.

CONTACTE-NOUS POUR SAVOIR SI TON IDÉE DE BÉNÉVOLAT EST ADMISSIBLE.
PRIORITÉ AUX ÉTUDIANTS DU DEUXIÈME CYCLE



Personne-ressource
JEAN-SIMON LANDRY
418-364-6660 #107 | jean-simon.landry@cjeavbo.org

Secrétariat
à la jeunesse
Québec

AVIS PUBLIC

À la municipalité de **Saint-Siméon**,

CUDA Pétrole et gaz inc. et sa filiale Junex inc. informent la municipalité qu'elles détiennent les licences d'exploration suivantes:

Numéro de licence	Date d'attribution	Numéro de licence	Date d'attribution
2007RS207	2007-01-26		
2007RS212	2007-01-26		



CUDA Pétrole et gaz inc. et sa filiale Junex inc. désirent poursuivre leurs analyses afin d'acquérir des connaissances relatives au potentiel des ressources. Ces connaissances permettront de bien définir les projets et de préparer un échéancier tenant compte, entre autres des intérêts des municipalités, des MRC et des propriétaires fonciers.

Une carte interactive du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles présente des informations supplémentaires relatives à ces licences : <http://sigpeg.mrn.gouv.qc.ca/gpg/hydrocarbures/index.htm>

Il nous fera plaisir de répondre à vos questions en communiquant avec nous à l'adresse suivante : junex@junex.ca

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON.

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Siméon;

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Qu'une demande de dérogation mineure a été présentée pour un immeuble situé au 109, 111 et 119, boulevard Perron Est, sur les lots projetés 6 295 551 et 6 295 552 du cadastre du Québec. Cette demande de dérogation mineure aura pour effet de régulariser, pour le bâtiment situé au 109 et 111, boulevard Perron Est, une marge de recul latérale de 0,53 m et 2 m du côté Est, au lieu de la marge de recul latérale minimale de 3 m et une marge de recul arrière de 1,31 m (*considéré comme marge arrière à cause de la configuration du terrain*) au lieu de la marge de recul arrière minimale de 12,6 m. Le bâtiment du 119, boulevard Perron Est sera également dérogatoire. Il s'agit de régulariser une marge de recul latérale de 1,5 m du côté Ouest, au lieu de la marge de recul latérale minimale de 3 m et une marge de recul arrière de 0,53 m (*considéré comme marge arrière à cause de la configuration du terrain*) au lieu de la marge de recul arrière minimale de 12,6 m;

Que le conseil municipal doit statuer sur cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée publique du 5 février 2019 qui se tiendra à 20 h au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier de Saint-Siméon. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Siméon, le 17 janvier 2019.

Nathalie Arsenault
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CHEVALIERS DE COLOMB

Le Conseil des Chevaliers de Colomb remercie la population pour sa générosité lors de notre [bouteilleteon](#) du samedi 5 janvier dernier. Nous avons amassé un montant de 1 585 \$ qui sera redistribué dans la communauté.

J'aimerais remercier tous les Chevaliers et bénévoles qui ont fait de cette activité un franc succès. Le Conseil vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Georges-Étienne Poirier,
Grand Chevalier

PROCHAINES PARUTIONS

À titre informatif, voici les dates relatives aux prochaines parutions du journal. Les articles doivent être reçus au plus tard aux dates ci-dessous, à **16 heures**.

Vos articles peuvent être acheminés par courriel à administration@stsimeon.ca ou être déposés au bureau municipal.

Prenez note que tout retard pourrait occasionner la non-parution de votre article.

Dates de tombée

- 10 mars 2019
- 12 mai 2019
- 23 juin 2019
- 1^{er} septembre 2019
- 3 novembre 2019
- 1^{er} décembre 2019

Mise à la poste

- 21 mars 2019
- 23 mai 2019
- 4 juillet 2019
- 12 septembre 2019
- 14 novembre 2019
- 12 décembre 2019

Le choix d'une qualité de vie

Volume 2, numéro 1
Janvier – février 2019

Publié le 24 janvier 2019